

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Paul Emile Victor- Lycée des métiers de la production et de la maintenance industrielles - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A
Systèmes de production - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Paul Emile Victor- Lycée des métiers de la production et de la maintenance industrielles - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production - en apprentissage (34844)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Paul Emile Victor- Lycée des métiers de la production et de la maintenance industrielles - BTS - Production - Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production - en apprentissage (34844)	Jury par défaut	Tous les candidats	3	37	3

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	•Notes en mathématiques, sciences, enseignements technologiques et professionnels	Bulletins des années de première et terminale, ou livret de suivi/relevé de notes (candidat non lycéen), avec application du coefficient 15	Essentiel
	•Notes en français, anglais, histoire et géographie	Bulletins des années de première et terminale, ou livret de suivi/relevé de notes (candidat non lycéen), avec application du coefficient 10	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	•Élément d'appréciation sur les méthodes de travail acquises saisis par le professeur principal dans la fiche Avenir, ou autre (candidat non lycéen)	Valeur pour chaque modalité, avec application du coefficient 5	Essentiel
	•Élément d'appréciation sur la capacité à s'investir dans la formation, saisis par le professeur principal dans la fiche Avenir, ou autre (candidat non lycéen)	Valeur pour chaque modalité, avec application du coefficient 3	Très important
Savoir-être	•Élément d'appréciation sur l'autonomie dans le travail personnel, saisis par le professeur principal dans la fiche Avenir, ou autre (candidat non lycéen)	Valeur pour chaque modalité, avec application du coefficient 5	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	•Avis sur la capacité à réussir dans la formation sollicitée, saisi par le chef d'établissement dans la fiche Avenir, ou autre (candidat non lycéen)	Valeur pour chaque modalité, avec application du coefficient 5	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	•Intérêt pour la profession envisagée	État de la projection dans le métier, dans une poursuite d'études..., avec application du coefficient 5	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	•connaissance des entreprises et autres organisations	Expériences d'emploi, de stage, de bénévolat...,avec application du coefficient 5	Essentiel
	•Élément d'appréciation sur l'engagement citoyen, saisis par le professeur principal dans la fiche Avenir, ou autre (candidat non lycéen)	Valeur pour chaque modalité, avec application du coefficient 1	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats obtenant une note inférieure à 8 dans le calcul des moyennes des matières prises en compte par l'outil d'aide à la décision ne sont pas classés.

Les lettres de motivation mentionnant toute autre formation que celle liée à la candidature impliquent que le candidat n'est pas classé.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation à une cordée de la réussite a été pris en compte dans le critère d'engagement citoyen.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Au vu du nombre de candidat à traiter, le module d'aide à la décision a été activé et utilisé par la commission.

L'outil d'aide à la décision a donc été paramétré en reportant les coefficients et critères d'évaluation définis pour cette campagne 2025. Il a ensuite rattaché à chaque groupe de candidat un ou plusieurs enseignants « examinateurs ». Chacun d'entre eux a pu étudier les dossiers et évaluer les critères qualitatifs définis aux préalable sur la plateforme.

Les dossiers qui n'ont pu être traités automatiquement par la plateforme dans l'outil d'aide à la décision (candidats étrangers par exemple) ont été étudiés et notés avec les mêmes critères. Les notes ainsi obtenues ont été reportées sur Parcours par Mr Voisin. Suite à l'examen des dossiers, aucune candidature n'a été rejetée. Tous les candidats ont été notés dans les groupes auxquels ils appartiennent.

La commission d'examen des vœux s'est réunie le jeudi 15 mai 2025 afin d'étudier le classement proposer par la Plateforme dans l'outil d'aide à la décision. Les corrections et modifications de notes souhaitées par la commission ont été faites et reportées lors de cette réunion. Le classement définitif a pu alors être réalisé sur la plateforme

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de :

- * Renseigner correctement leur dossier,
- * Ne pas négliger la partie " Activités et centre d'intérêt" ,
- * Rédiger une lettre de motivation réellement personnelle,
- * Décrire leur projet, leur parcours et leurs expériences professionnelles (stages, job d'été, bénévolat) même si celles-ci ne sont pas en relation avec la formation demandée,
- * Indiquer leur motivation, leurs qualités et leurs points faibles.

Signature :

Rosine CAPRISTO,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Paul
Emile Victor- Lycée des métiers de la production et
de la maintenance industrielles